



## Prestation compensatoire versement

Par **pomme55**, le **07/05/2014** à **07:37**

Bonjour,

Je suis séparée depuis le 12 Décembre 2012, divorce prononcé aux torts exclusifs de Monsieur, pour violences conjugales, une prestation compensatoire de 75000 euros a été fixée par le JAF.

A ce jour, mon ex époux ne me verse rien, je rembourse le prêt immobilier en cours et lui veut vendre et entamer la liquidation....

Je souhaite garder mon bien.

L'huissier que j'ai saisi a fait des saisies sur le compte de Monsieur mais me dit au bout de bientôt 9 mois attendre le passage devant le Juge d'exécution pour avoir son aval sur la somme à m'allouer pour entreprendre une saisie sur rémunération...

Quels sont mes recours et mes espoirs, voilà quatre ans que cette situation perdure!!!!

Merci pour votre diligente réponse ...peut-être.

Cordialement.